Image not found or type unknown

Usurpation d'identité et casier judiciaire

Par **fragonard**, le **11/04/2008** à **21:36**

bonjour

mon frangin suite à une usurpation d'identité se trouve das une situation complexe
des cheques ont été émis pour 60000 francs à l'époque qu'il a pu contester en portant plainte
embauché depuis quelques mois en cdi dans une société dans le secteur de la sécurité , une lettre lui est parvenue comme quoi il a été condamné à un mois avec sursis pour vol dasn une ville où il n'a jamais mis les pieds
l'inscription sur son casier numéro 2 a conduit à son licenciement faute d'égrément
je lui est conseillé de faire un recours gracieux mais est ce vraiment la solution pour en finir définitivement avec cette situation?

MERCI DE VOS CONSEILS

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés